

## En ville, le droit à la centralité pour tous

Médiapart, 22 septembre 2012

Par Patrick Braouezec

« *Quel chemin prendre pour que la métropole inégalitaire* », Paris, « *laisse la place à une métropole solidaire et inclusive ?* » Au lendemain de l'inauguration, à Saint-Denis (93), de la Cité du cinéma de Luc Besson, **Patrick Braouezec**, ancien maire de la ville aujourd'hui président de Paris Métropole, souhaite « *en finir avec des territoires de première, de deuxième voire de troisième division* ».

**La métropole parisienne est un fait.** Elle est l'espace de vie de dix millions d'habitants de notre planète globalisée, devenue majoritairement peuplée d'urbains.

De nombreux chercheurs constatent que les logiques et les conséquences de la globalisation actuelle se concrétisent dans les métropoles. « *Dans les grandes villes du monde développé comme du monde en développement, nous observons une nouvelle géographie des centres et des marges qui contribue non seulement au renforcement des inégalités existantes, mais met aussi en mouvement une série de nouvelles dynamiques de l'inégalité* » (1) contribuant à « *accentuer, renforcer, indurer les logiques de ségrégation préexistantes* » (2).

Faut-il s'y résigner et laisser faire ou chercher à faire émerger, non pas simplement un accompagnement social, mais une autre logique dans le mouvement de la métropolisation ? Dans la diversité des situations, c'est le défi auquel l'ensemble des villes, la grande majorité de leurs habitants, de leurs gouvernements locaux sont confrontés dans le monde.

La non résignation aux choix dominants invite à placer au cœur du débat sur le sens de l'urbain l'exigence du « droit à la ville », élargi au « droit à la métropole pour tous », pris comme droit collectif.

De la Coalition internationale des habitants (3) au Forum des Autorités locales pour l'inclusion sociale en passant par celui des Autorités Locales de Périphéries (FAL-P) pour des métropoles solidaires (et d'autres), le « droit à la ville », popularisé par Henri Lefebvre en 1968, s'inscrit comme une alternative face aux dynamiques urbaines de la mondialisation actuelles qui divisent, fragmentent et excluent. Sa revendication dans la diversité des situations locales –« *un autre monde est possible et il commence dans la ville* »– s'oppose au « *pire des mondes possibles* » (4).

Le présent et l'avenir du Grand Paris sont au cœur de ces questionnements, des forces contradictoires s'y confrontent : un espace urbain au service des logiques du « monde de la finance » ? Ou bien s'inscrivant résolument dans le « droit à la ville » pour construire une métropole assurant une vie digne, d'épanouissement individuel et collectif pour tous, garantissant l'accès au travail, à la santé, au logement, à l'éducation, à l'information... et dans laquelle chacun compte et participe aux choix de son présent et de son avenir. Même si cette confrontation ne date pas d'aujourd'hui, en témoigne le livre de David Harvey, Paris, Capitale de la Modernité (5), sur les transformations haussmanniennes du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ambition d'Henri Lefebvre que l'être humain soit le centre et l'acteur de sa ville pour qu'elle soit « *la scène de rencontre pour la construction de la vie collective* » est plus que jamais d'actualité.

Comment bouger les lignes afin d'en finir avec le paradoxe d'être un des territoires les plus riches du monde et dans le même mouvement d'être gangrené par les inégalités sociales, les ségrégations spatiales ? Quel chemin prendre pour que la métropole inégalitaire laisse la place à une métropole solidaire et inclusive ? Ce chemin à mon sens passe par la reconnaissance d'un « droit à la centralité » pour tous.

**On ne peut donc que se féliciter que la vision de développement concentrique autour d'un seul centre, agrandi ou pas, dans laquelle les catégories populaires se retrouvent souvent dans le dernier anneau, recule pour laisser la place à une « mosaïque de centralités » existantes et potentielles de notre région francilienne.** Cette perception permet de comprendre les dynamiques de cette dernière, à partir des multiples points de vies, de souffrances mais aussi de potentiels qui la composent, qui la font vivre. On ne voit pas la même métropole parisienne depuis Saint-Denis que du centre de Paris ou de Rambouillet, comme on ne voit pas la même métropole madrilène depuis Getafe que de la Plaza Mayor ou de Rosas.

Développer la métropole à partir de la diversité des centralités qui la composent –dont celle de Paris–, c'est s'inscrire résolument dans l'ambition première de construire « la proximité » de toutes les fonctions de la ville pour chacun de ses citoyens.

Si bien entendu le « droit à la mobilité » est important, l'urbain ne peut pas être seulement une histoire de flux financier, de marchandises, de force de travail et de consommateurs à transporter, de mètres carrés de bureau

« titritisés » pour être cotés en Bourse et d'habitats, il doit être convivialité, accès aux droits et aux besoins, espaces publics, « vivre ensemble »....

Dans la métropole du XXI<sup>e</sup> siècle, la reconnaissance du polycentrisme dans sa fonction de proximité, c'est la poursuite des combats des habitants et de multiples élus locaux de banlieues populaires, qui, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, se sont mobilisés pour avoir accès à des équipements collectifs, des services publics –être une ville, pas seulement du logement près des usines ou une cité dortoirs. C'est le refus que des territoires, des histoires, des vies soient invisibles ou oubliés dans la métropole attractive ou vus comme des terrains à « coloniser » par un aménagement décidé d'en haut, ignorant les dynamiques locales. C'est la volonté que tous les habitants appartiennent à un lieu ouvert qui compte pour ceux qui en font usages et pour un ensemble métropolitain qui en finisse avec la notion de couronne et cette « nouvelles géographie des centres et des marges » qu'évoque Saskia Sassen.

Il est positif que les enjeux de la métropole parisienne dépassent la centralité de sa compétition pour l'accueil des capitaux et des sièges sociaux avec d'autres villes globales. Les besoins des habitants, les projets développés par des élus, l'aspiration à réduire les inégalités ont bousculé la vision du Grand Paris en termes de rentes foncières, faisant de l'urbain un espace à marchandiser toujours plus au mépris de sa valeur d'usage pour tous. Le Grand Paris doit être attractif, se développer économiquement, avoir sa place dans le monde mais l'ambition, le contenu de ces objectifs doit être une vie meilleure, solidaire pour les Franciliens et l'ensemble des Français. Malheureusement, nous savons qu'il n'y a pas d'automatisme dans ce domaine. Ne nous cachons pas que c'est l'un des enjeux du débat.

La volonté d'imposer des « clusters » par le haut a dû reculer pour laisser la place à des Contrats de Développement Territoriaux (CDT) négociés entre l'Etat et les collectivités locales. Au-delà du nom, l'important c'est que ces dernières peuvent faire valoir une ambition pour leur territoire, d'existences améliorées pour leurs habitants en sollicitant notamment la parole et la participation des citoyens pour contribuer à la ville et à la métropole dont ils ont besoin.

#### Commentaires de l'AMUTC

1. Les clusters ont bel et bien été choisis par Sarkozy et par personne d'autre et ils seront reliés par un métro rapide pour assurer le transport des masses vers les emplois concentrés à Paris et à l'Ouest (au lieu de faire des logements près des emplois et des emplois près des logements). Le choix de ces clusters va être ratifié par le conseil Régional dans un nouveau SDRIF imposé par l'Etat (les socialistes et les écologistes refusent d'abroger la loi sur le Grand Paris. Après avoir voté contre cette loi Cécile Duflot l'applique aujourd'hui avec zèle...

2. Appeler un cluster un CDT, c'est un progrès extrêmement important ! Ca change tout ! Mais changer le nom ne suffit pas. D'ailleurs c'était un élément central de la stratégie de Sarkozy de séduire les élus en leur proposant une gare (plusieurs à St Denis) et de l'urbanisation, y compris dans les champs et sur les bonnes terres. Voir le triangle de Gonesse... Vive la centralité !

Pendant ce temps là Montreuil attend en vain le prolongement de la ligne 9 du métro

C'est le défi que nous essayons de relever au sein de la communauté d'agglomération de Plaine Commune, avec le CDT du territoire de « la culture et de la création ». Nous savons que cette ambition de solidarité sur notre territoire doit se connecter, entrer en dialogue et en résonance avec l'ensemble des pôles de centralités métropolitains.

L'ensemble de la région capitale doit être irriguée par cette démarche afin d'en finir avec des territoires de première, de deuxième voire de troisième division. Il faut travailler pour que chacun participe à l'émergence d'un droit à la centralité afin de permettre qu'il soit lieu d'épanouissement pour l'ensemble de ses habitants, de ses usagers. Des intercommunalités, respectueuses du fait communal et de la participation citoyenne, peuvent constituer des expériences de mise en commun de forces, de potentiels, d'aspirations pour aller dans ce sens et ne pas se retrouver seul face à des logiques prédatrices ou encore d'oublis voire d'exclusions.

Cette question a été un des grands enjeux des choix à faire en matière de transport. Et si on peut comprendre, face à l'enfermement stressant du toujours plus vite et plus mobile, la revendication d'une ville « lente », on doit être également convaincus qu'au vu des souffrances de millions de Franciliens dans les transports, l'urgence d'un nouveau réseau, concomitant à une amélioration de l'existant, ne pouvait plus attendre. L'idée de relier simplement des pôles économiques à très grande vitesse a dû prendre en compte l'exigence de « désenclavement » de territoires en souffrance, de relier des lieux de vie et non pas seulement de l'habitat à des clusters économiques.

A travers la perspective des CDT, les gares peuvent être appréhendées autrement que comme simples quais

d'embarquements d'une marchandise « force de travail » de plus en plus mobile et flexible, mais au contraire constitutif de projets de territoires ouverts à tous les métropolitains.

#### Commentaires de l'AMUTC

Le début de concertation bidon sur la « ligne rouge sud » du métro du Grand Paris démontre que la qualité du transport est le cadet des soucis de la société du Grand Paris. Elle consacre l'abandon du projet de rocade de proche banlieue qui serait passée dans le secteur de Montreuil (Val de Fontenay, Bobigny et pourquoi pas, comme le demande l'AMUTC, aurait desservi l'hôpital intercommunal André Grégoire (qui est en danger, pénalisé notamment par sa mauvaise desserte par les transports en commun).

Les gares sont conçues comme des pôles de développement, au détriment du service rendu aux voyageurs, avec des correspondances très mal organisées car ce n'est pas, et c'est bien normal, le souci des maires. La RATP prenait mieux en compte les besoins des usagers, usagers que l'AMUTC représente dans l'Est Parisien.

Indiscutablement cela nécessite de s'opposer aux logiques pouvant laisser s'installer des « corridors gentrifiés », des espaces réservés à certains revenus. Il faut s'attaquer aux politiques qui font du mètre carré dans les métropoles une source de spéculations et à l'entre soi exclusif, contribuant à un manque de logements et notamment de logement sociaux. Si plus personne n'ose contester le besoin d'en construire, la tentation de trouver une solution par un nouvel éloignement des catégories populaires vers les marges, au risque de prolonger un étalement urbain dangereux pour l'empreinte écologique, reste présente. Il y a nécessité d'une politique volontariste de nouveaux logements sociaux lié dans le même mouvement à la construction de toutes les autres fonctions qui font « ville » : c'est tout l'enjeu de l'aide aux maires bâtisseurs.

#### Commentaires de l'AMUTC

Mais justement les élus de Seine et Marne, de Val d'Oise et d'Essonne réclament de l'étalement urbain au nom précisément du droit à la ville pour tous défendu par Patrick Braouezec. Et c'est ce que prévoit le Grand Paris...

Si le débat politique sur le sens du Grand Paris est si ouvert – ce qui nous différencie de biens d'autres contextes métropolitains dans le monde – c'est bien parce qu'il a résisté aux tentatives d'imposer par le haut la pensée unique urbaine de la finance qui ferait monde à elle seule.

#### Commentaires de l'AMUTC

Incroyable propos pour un des artisans du succès de la démarche sarkozienne. Le tracé du métro du Grand Paris est **exactement** celui **imposé** par le président. Il n'a pas changé d'un iota. C'est comme le traité européen ! Si, il y a une chose nouvelle : une ligne orange en pointillé censée passer par Val de Fontenay, sans date, sans financement et sans interopérabilité avec la ligne principale (la ligne rouge)

(1) *Globalisation une sociologie*, Saskia Sassen, Gallimard, 2009.

(2) *Le Point Sur*. Anne Bretagnolle, Renaud Le Goix, Céline Vacchiani-Marcuzzo in « *Métropoles et mondialisation* », documentation photographique, juillet août, documentation française.

(3) *Le droit à la ville : quelques clés pour comprendre la proposition de créer « un autre monde possible »* Charlotte Mathivet in *Villes pour toutes et tous, pour le droit à la ville, propositions et Expérience*, Edition Habitat International Coalition, Santiago du Chili, 2011.

(4) *Le Pire des Mondes Possibles*, Mikes Davis, Edition La Découverte, Paris 2007.